Conditions Générales de Vente

1 - OBJET

Les Conditions Générales de Vente (CGV) de prestations de services décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Emilie Garcia, représentée par Emilie GARCIA et de son Client, dans le cadre de services d'assistante administrative, d'assistance commerciale et de missions de soutien et de conseil aux entreprises.

2 - APPLICATION

Les CGV sont applicables à toutes les commandes de prestations de services passées auprès de l'entreprise Emilie GARCIA, représentée par Mme Emilie GARCIA.

Toute mission confiée à l'entreprise Emilie Garcia implique l'acceptation sans réserve du client des CGV ci-dessous.

3 - LIEU D'EXECUTION ET TARIFS

Les prestations sont réalisées depuis le bureau de la société Emilie GARCIA. Toutefois, après accord entre les deux parties, MmeGARCIA pourra se déplacer dans les bureaux du client, dans un rayon de 30 km du siège social.

Les tarifs des prestations sont ceux en vigueur au moment de la prise de commande par le client.

Les prix indiqués sont fermes et définitifs, exprimés en euros et sont soumis à la TVA (article 257 du CGI).

La société Emilie GARCIA s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment sans avis préalable.

4 - DEVIS ET VALIDITÉ DES COMMANDES

Pour confirmer sa commande de manière ferme et définitive, le Client doit retourner à EMILIE GARCIA , par le moyen de son choix, le devis incluant les présentes CGV, sans aucune modification, signé avec la mention "Bon pour accord ».

5 - DELAIS DE REALISATION

La réalisation des prestations débute dès signature du devis.

Les délais de réalisation n'étant donnés qu'à titre indicatif, leur dépassement ne peut en aucun cas donner lieu à l'annulation de la commande ou à des dommages et intérêts au profit du contractant.

Tout dépassement de délais dû à des modifications demandées par le client en dehors de la prestation figurant sur le devis entraînera une nouvelle facturation.Le Client s'engage à mettre à la disposition de la société EMILIE GARCIA tous les éléments nécessaires à l'exécution de la prestation prévue. Tout retard ou omission de sa part pourra entraîner soit une révision de la date de réalisation, soit une annulation de la commande.

6 - ENGAGEMENT

La société EMILIE GARCIA engage son savoir-faire et son professionnalisme à la bonne réalisation des missions qui lui sont confiées, ainsi qu'à respecter les délais convenus avec le client lors de la validation de la commande.

7 - MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement des prestations devra être régularisé au plus tard à la date indiquée sur la facture. Le règlement peut être effectué par chèque bancaire, par virement ou en espèces suivant les modalités indiqués sur la facture.

8 - PENALITÉS DE RETARD DE PAIEMENT

Sauf accord préalable entre les parties, en cas de défaut de paiement d'une facture à l'échéance, une pénalité de retard égale au taux d'intérêt légal majoré ainsi qu'une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 euros, conformément à l'article L441-6 et D441-5 du Code de Commerce, est exigible sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire. Cette pénalité, calculée sur le montant net de la somme restant due, court de plein droit le jour suivant la date de règlement portée sur la facture, tout comme l'indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 euros.

L'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues, ainsi que les frais contentieux et de procédure seront à la charge du client (article 700 du Code de Commerce).

En cas de non-paiement de la facture à la date fixée par celle-ci, l'entreprise EMILIE GARCIA aura de plein droit le pouvoir de suspendre ou d'annuler la fourniture de prestations de services demandées par le client, de suspendre l'exécution de ses obligations, de diminuer ou d'annuler les éventuelles remises accordées au client.

9 - TRANSMISSION ET PROTECTION DES DONNÉES

Le client s'engage à fournir à EMILIE GARCIA tous les éléments nécessaires à la réalisation de la mission. Toute omission de la part du client pourra entraîner une modification de la date de réalisation des prestations, voire une annulation de la commande.

Conformément à l'article 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent. Afin de faire valoir ses droits, le client prendra directement contact avec l'entreprise EMILIE GARCIApar courrier ou par mail. EMILIE GARCIA s'engage à respecter la confidentialité tant des données transmises par le client, que des travaux réalisés. Toutefois, la responsabilité d'EMILIE GARCIA ne peut être engagée en cas de détournement des informations lors du transfert des données.

10 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EMILIE GARCIA est seule propriétaire des droits d'auteur des réalisations. L'exploitation de ses réalisations fera l'objet d'un contrat de cession de droits d'auteur signé par les deux parties. Toute vente de réalisations d'EMILIE GARCIA à la demande du client, entraînera une révision du contrat de cession à la suite d'une proposition tarifaire.

11 - CAS DE FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société EMILIE GARCIA ne pourra être mise en œuvre si la non exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations découle d'un cas de force majeure. Celle-ci s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible (art 1148 du Code civil) soit catastrophes naturelles, mouvements sociaux, guerre ou malveillance.

12 - JURIDICTION

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution d'un contrat conclu avec la société EMILIE GARCIA sera de la compétence du Tribunal de Commerce de TOULOUSE.